



CONSEIL DE LA VIE SOCIALE – Synthèse de la rencontre du 13 octobre 2023

La séance s'est tenue à Chalonnes-sur-Loire le 13 octobre 2023, en présence de 2 représentants des résidents et 5 représentants des familles. Ont été abordés les points ci-après :

I. REMARQUES DES FAMILLES ET RÉSIDENTS EN EHPAD



Les résidents apprécieraient d'avoir des horaires précis pour les RDV de médecins et kinés.

A ce jour ils connaissent le jour de passage mais pas l'heure, ils sont obligés de patienter en chambre et pour certains ils ne peuvent pas participer aux activités ou sortir à l'extérieur.

- ▶ **Emilie PICHERIT, cadre de santé, propose d'évoquer cela auprès des kinés en se servant du support dossier de soins OSIRIS mais affirme que cela est plus compliqué avec les médecins, leurs visites étant aléatoires et subordonnées à leur activité libérale.**

Certains trouvent qu'il y a un manque d'éclairage (trop sombre) dans les couloirs Ile de Nantes et Quartier La Fayette.

- ▶ **La temporisation doit être trop courte, cela va être abordé avec le service technique pour rallonger la durée d'éclairage.**

Les visiteurs ont du mal à se repérer à l'entrée de l'hôpital pour accéder en EHPAD.

- ▶ **Comme indiqué au dernier CVS, l'affichage et la signalétique vont être revus lors du déménagement de la phase 3.**

L'accès du minibus lors des sorties devient difficile pour certains, la marche est haute.

- ▶ **Difficile de remédier à cette problématique.**

La porte de la salle à manger n'est pas accessible (sans badge) pour les résidents qui plient les lingettes ainsi que pour les bénévoles qui souhaitent s'installer pour jouer à la belote.

- ▶ **Les portes des salles à manger doivent rester ouvertes sauf pendant les fortes chaleurs où la climatisation fonctionne.**

Autres courriers / mails de réclamation remontés à la direction :

Mails reçus par la direction le 20/07/2023 et le 11/08/2023 concernant des problématiques en lien avec l'accompagnement en soins de deux résidents, un résident à l'Ile de Nantes et un autre résident à La Fayette.

Dans ce cadre et comme le prévoit la procédure, les « plaignants » sont écoutés et reçus si besoin en RDV par le cadre de santé pour faire le point sur leurs demandes. Cette fois-ci, il s'agissait notamment du fonctionnement des appels-malades, le système a été revu par le service technique pour s'assurer de son bon fonctionnement.

II. PRESENTATION DU METIER D'ENSEIGNANT EN ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE (EAPA)

Clément MORIN, EAPA, est venu présenter son métier aux membres du CVS,

Il met en œuvre des interventions en Activité Physique Adaptée pour les résidents présentant des besoins spécifiques d'activité physique bénéfique pour leur santé du fait d'une maladie, d'une limitation fonctionnelle, d'une déficience, d'une vulnérabilité.

Au CHCA, l'atelier « anti-rouille » a été mis en place par Clément, à raison d'une fois par semaine pour chaque service.



Ces ateliers permettent de bouger son corps, ses bras et de maintenir le côté cognitif.

C'est une activité tant individuelle que collective se pratiquant en intérieur comme en extérieur si le temps le permet.

III. PROJET D'ANIMATION ET VIE SOCIALE

Le projet d'animation et de vie sociale fait partie intégrante du projet d'établissement 2023-2027. Il a été rédigé en concertation avec l'équipe d'animation.

Au sein des EHPAD du CHCA, l'animation est assurée par deux professionnelles à temps plein qui peuvent être assistées par des personnes en service civique. Un réseau de bénévoles participe ponctuellement aux sorties (individuels ou en groupe), propose des jeux aux résidents.

L'objectif de l'animation est d'éviter l'isolement, prévenir la perte d'autonomie, stimuler les capacités de chacun, avoir du lien social interne et externe.

4 orientations ont été définies pour 2023/2027 :



Exemples d'actions:

- ▶ Identifier des référents animation parmi les professionnels soignants,
- ▶ Intégrer les nouvelles technologies comme support aux animations,
- ▶ Développer le partenariat avec des bénévoles et familles,
- ▶ Pérenniser les échanges intergénérationnels.

Ce projet est présenté et validé ce jour en CVS.

IV. DEMENAGEMENT



Le déménagement aura lieu le 12 décembre :

- ▶ 35 résidents de l'EHPAD « La Source » déménagent au quartier « Graslin » (Niveau 2),
- ▶ 35 résidents du bâtiment « Saint Briec » déménagent au quartier « Jardin du Mail » (Niveau 1).

Des visites sont réservées aux résidents des futurs quartiers

- ▶ Quartier Graslin : le mardi 21/11 de 15h à 17h
- ▶ Quartier Jardin du Mail : le mercredi 22/11 de 15h à 17h.

Ce jour-là sera donnée au résident l'information de son numéro de chambre.

La mise en carton des affaires personnelles aura lieu le samedi 9 et/ou dimanche 10 décembre. Une petite valise doit être mise à disposition pour le résident, les déménageurs commenceront à transiter les effets personnels dès le lundi.

Le jour du déménagement - Mardi 12 décembre :

- ▶ Déménagement des résidents de Rochefort le matin,
- ▶ Déménagement des résidents de Saint Briec l'après-midi,
- ▶ Les familles pourront être présentes à partir de 16h00.

Avant l'ouverture, une **commission sécurité aura lieu le lundi 13 novembre**. Elle est chargée de contrôler le respect des mesures de sécurité incendie préconisées pour tous les établissements recevant du public.

REMARQUES :

Les familles sont satisfaites que l'ensemble des résidents et du personnel soit transférés dans le même service, « cela permettra de conserver les repères ».

Le bureau des animatrices va être transféré dans le bureau de Catherine MENARD au rez-de-chaussée, Catherine MENARD intégrera un bureau sur le Jardin du Mail. La psychologue ainsi que la diététicienne auront leur nouveau bureau sur le 2ème étage.

PARKING : Il n'y aura pas de nouvelles places pour les visiteurs, seules quelques places supplémentaires seront accessibles pour le personnel en haut de la rue des Sables.

AMENAGEMENT DES CHAMBRES : Il est possible de personnaliser les chambres mais seul le service technique est habilité à accrocher des tableaux. Il faut donc signaler les demandes auprès du service ou à l'accueil qui relayera la demande.

RESTAURANT : Avec l'arrivée de 35 résidents sur chaque unité, le restaurant va voir sa capacité d'accueil modifiée. Les équipes ont travaillé sur ce point pour adapter au mieux cet espace aux capacités de chaque résident. Pour ne pas encombrer la salle à manger, les fauteuils roulants ou déambulateurs seront stationnés dans un espace dédié.

ET APRES LE DEMENAGEMENT

- ▶ JANVIER 2024 : Destruction de la galerie St Briec
- ▶ FEVRIER à MAI : destruction du bâtiment St Briec
- ▶ AVRIL à OCTOBRE : aménagements des espaces verts
- ▶ **Fin 2024 : réception finale.**

V. ANNEXE AU CONTRAT DE SEJOUR



Suite à de nombreux retours concernant la difficulté à situer le logement de résidents notamment le week-end, la liste des résidents sera mise à disposition sur la borne d'accueil.

Toutefois cet affichage ne peut se faire sans le consentement des résidents, c'est pourquoi nous recensons actuellement les autorisations en élargissant l'accord aux boîtes aux lettres et aux portes de chambre.

Cette annexe fait partie dorénavant du contrat de séjour.

VI. DEMARCHE QUALITE EN EHPAD



REGARDS CROISÉS SUR LA BIEN-ÊTRE

Notre établissement est inscrit dans la démarche HUMANITUDE et la promotion de la BIEN-ÊTRE. Afin de poursuivre la dynamique, renforcer le message et réaliser un bilan de nos actions, nous participons à la campagne régionale d'évaluation proposée par QualiRel Santé de novembre 2023 à janvier 2024.

Concrètement, cela va se dérouler en 3 temps avec des enquêtes croisées : professionnels (plateforme spéciale), résidents (recueil via une enquête de satisfaction), et autoévaluation de l'établissement en lien avec la direction.

VII. ACTUALITES

▶ **OUVERTURE DU PASA** (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) : Le PASA a accueilli ses premiers résidents le 12/09. Les résidents sont accueillis du lundi au vendredi. Les premiers retours sont très positifs, chacun y trouve une satisfaction. Les résidents évoquent un espace « récréatif », une « parenthèse » ; ils apprécient de se retrouver en petit comité et de partager des moments en dehors de leur unité habituelle.

▶ **CONCOURS PHOTOS DU GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE DU MAINE ET LOIRE :**



Bravo à Laëticia NOYER, aide-soignante de l'Île De Nantes, pour sa photo qui a été retenue avec 2 autres lauréats dans le cadre du concours photos organisé par le GHT 49.

▶ **EXPO PHOTOS :** Merci à Mme Jacqueline HOUDAYER pour les photos de l'association CADUS, celles-ci sont exposées dans les couloirs pour le plus grand plaisir de nos résidents et familles.



Journée « GRAND REPAS » le 19/10

Semaine de la DENUTRITION du 07 au 14/11

MOIS SANS TABAC - Journée de sensibilisation le 09/11

Prochain CVS le vendredi 12 avril 2024

